

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Loir-et-Cher

DE LA COMMUNE DE CONCRIERS

Séance du 16 MARS 2017

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 8

L'an deux mil dix sept, et le seize mars à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pascal HUGUET, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

9 mars 2017

Présents : P.Huguet, MT.David, S.Boré, S.Laridant, J.Joly
JM.Seixas, MH.Leroux, M.Guimont

DATE D'AFFICHAGE

9 mars 2017

Absents et excusés : D.Meunier, P.Dupire, T.Sévelin

Mme Sabrina BORE a été nommée secrétaire

OBJET DE LA DELIBERATION : Tarifs salle communale

Le Maire propose au conseil municipal de modifier les tarifs de location de la salle communale à partir du 1^{er} Juillet 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide que la salle communale sera gratuite pour les associations communales.

Tarifs pour les particuliers, à la journée :

1) pour les habitants de la commune

- 1 journée	70€
- 2 journées	85€
- vin d'honneur	35€

2) pour les personnes extérieures à la commune

- 1 journée	140€
- 2 journées	170€
- vin d'honneur	60€

Pour les personnes extérieures à la commune il sera demandé une caution de 150€.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme au registre.

Le Maire,
Pascal HUGUET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LOIR-ET-CHER

LE : 02 MAI 2017

